

# Actu

**Ric Hochet a perdu son scénariste**

Le scénariste André-Paul Duchâteau est décédé mercredi à 95 ans. Il avait fait vivre Ric Hochet. Entre autres



GROS « DÉRAPAGE » POLICIER

# Chovanec : selon De Crem, Jambon savait !

L'ancien ministre de l'Intérieur, en poste en 2018, va devoir venir s'expliquer devant la Commission

**B**ien que de nombreuses zones d'ombre demeurent, des vérités ont éclaté, ce mercredi, en commission de la Chambre Intérieur-Justice. Trois éléments : 1. La hiérarchie de la police fédérale était au courant du décès d'un passager après une intervention policière à Charleroi ; 2. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Jan Jambon (N-VA), le savait aussi (contrairement à ce qu'il a dit à VTM) et 3. Le procureur général de Mons n'a pas alerté son ministre, Koen Geens, ni les autorités disciplinaires

veillance n'avait été diffusée par les médias il y a quelques jours. Ces images montrent cinq policiers immobiliser un individu en détresse (Joseph Chovanec). Alors que l'homme est en train de mourir, ça rigole dans la cellule et une policière effectue le salut nazi ! Jusqu'à ce que l'affaire éclate

**Qui, dans le top de la police fédérale, était au courant du déroulement des faits ?**

L'objet d'une instruction judiciaire. Depuis le début, le top de la hiérarchie de la police fédérale dit ne pas avoir été mis au courant.

« Au mieux, les infos ne sont pas remon-

tées à la hiérarchie. Au pire, il y a eu une volonté de ne pas dire ou de ne pas nommer les choses », a déclaré la députée Zakia Khattabi (Écolo). « L'omerta autour de ce salut hitlérien est scandaleuse pour l'image de la police ». Pour Vanessa Matz (cdH), il est peu probable que la hiérarchie de la police n'ait pas été mise au courant. « Un directeur de la police (qui ?) a forcément signé le document, accordant un avocat aux policiers entendus par le juge d'instruction ». Franky Demon (CD&V) ne croit pas au hasard, au concours de circonstances. « D'autant que la presse avait relaté directement le décès du passager dans le contexte d'une intervention policière ».

Mis sur le gril par les députés en commission, le ministre de l'Intérieur Pieter De Crem (CD&V) a indiqué que son prédécesseur Jan Jambon (N-VA), en poste au moment du drame, avait été mis au courant du décès de Joseph Chovanec en juillet 2018, par l'entremise des Affaires étrangères belges, elles-mêmes sollicitées par la Slovaquie, inquiète de savoir ce qui était arrivé à son ressortissant. « Un rapport a été remis le 4 juillet 2018 au chef de cabinet de M. Jambon », a précisé M. De Crem. Devant les caméras de VTM,

Jambon avait pourtant déclaré n'avoir été informé de rien : « Je n'ai pas entendu un mot sur cette affaire ». Face à ce « mensonge », les députés de la commission ont demandé son audition. L'intéressé, devenu depuis lors ministre-président de la Région flamande, a d'ores et déjà accepté. Il sera entendu prochainement. Tout comme Catherine De Bolle, commissaire générale de la police fédérale à l'époque

**GEENS POINTE... LE PARQUET**

Et le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V), déjà en fonction en 2018 ? Était-il au courant ? Devant la commission, il a admis qu'il avait sans doute lu le communiqué de presse du parquet de Charleroi, diffusé à l'époque, mais qu'il n'y avait pas prêté assez d'attention. « Sans doute parce que je suis

davantage interpellé quand ce la touche les prisons ou la police judiciaire ». Il a aussi, avec des pincettes, pointé son procureur général de Mons, Ignacio de la Serna, qui ne lui en a pas parlé. « Alors qu'à l'époque, en mai 2018 du moins, on se rencontrait fréquemment dans le cadre du dossier de la petite Mawda notamment ». Le ministre Geens a aussi indiqué que le parquet de Charleroi devait informer les autorités disciplinaires (la police fédérale) que des policiers étaient incriminés dans une enquête judiciaire mais que le parquet ne l'avait pas fait. « Car il a estimé que ce n'était pas nécessaire dès l'instant où il avait déjà rendu les faits publics, par le biais du communiqué de presse ».

FRANÇOISE DE HALLEUX

La mort de Joseph Chovanec, ce passager slovaque décédé le 27 février 2018 suite à une intervention musclée de la police aéroportuaire de Charleroi, ne se serait jamais retrouvée au centre d'un débat parlementaire si la vidéo des caméras de sur-



Jan Jambon sera entendu prochainement. © Photo News

Le cdH et DéFI s'attaquent à la fameuse norme KUL, complètement dépassée

## Financer autrement les zones de police

Il existe en Belgique 185 zones de police locales... Qui souffrent d'un sous-financement, ce qui explique en grande partie les quelque 5.000 policiers qui y

zones de police. La fameuse norme KUL, qui date de 1998, est complètement dépassée.

La solution, pour la députée Vanessa Matz (cdH) qui dépose une proposition de loi, est de repartir d'une page blanche... « Cette norme ne correspond plus du tout aux attentes de terrain », précise la députée humaniste. « Les 70 paramètres qui ont été pris en considération pour la déterminer sont, pour la plupart, dépassés depuis longtemps : ils ont été constatés et mesurés en 1999, soit il y a 21 ans et n'ont fait l'objet d'aucune adaptation. Entre-temps, ils ont évolué. L'essor démographique en est un bon exemple. »

Pour M<sup>me</sup> Matz, cette norme ne tient pas compte ou pas suffisamment d'une série de facteurs qui peuvent concourir à la présence d'une capacité policière et qui sont tout à fait pertinents : présence de tribunaux, d'une zone frontalière, de prisons, etc. « En outre, elle ne tient compte ni des 7 fonctionnalités de base du travail policier (travail de quartier, assistance aux victimes, recherche et enquête locales, maintien de l'ordre public, etc.), ni de l'encadrement indispensable au bon fonctionnement d'une zone, dont



© Photo News

un certain nombre de membres des personnels administratifs et logistiques. » M<sup>me</sup> Matz veut donc une nouvelle norme qui calcule l'effectif nécessaire pour faire fonctionner chaque zone de police. Une norme de financement qui devra être évolutive.

**BRUXELLES : IL MANQUE 1.048 POLICIERS**

DéFI, de son côté, vient de déposer une proposition de résolution. « Il s'agit, pour nous, de lancer un signal au prochain gouvernement »,

précise le député François De Smet. « Il est grand temps de penser autrement le financement des zones de police, qui pénalise surtout les zones de police bruxelloises. Par exemple, la norme KUL a figé le critère démographique à 1998 alors que Bruxelles a connu un boom démographique important depuis. D'autres choses ont changé aussi pour Bruxelles : elle accueille une dizaine de sommets européens par an et près de 1.000 événements. La norme KUL n'en tenait pas compte alors que tout cela mobilise bon nombre de policiers ».

M. De Smet estime que le fédéral devrait financer 1.048 policiers en plus sur Bruxelles. Actuellement, Bruxelles (hors Bruxelles-ville) reçoit un financement pour 2.792 policiers (ce qui correspond à 31 policiers pour 10.000 habitants). « Les autres grandes villes sont mieux loties puisqu'Anvers, Gand, Liège et Charleroi reçoivent de quoi financer 42 policiers pour 10.000 habitants, en moyenne ». Ce sous-financement des zones de police par le fédéral est souvent compensé par les communes. « Surtout dans les zones urbaines », observe M. De Smet.

D. SW. ET F. DE H.

Sous la pression, l'enquête s'accélère

## Une reconstitution des faits, enfin



© D.R.

Le juge d'instruction de Charleroi, en charge de l'enquête sur la mort de Joseph Chovanec, a décidé mardi de procéder à une reconstitution des faits. C'est le ministre de la Justice Koen Geens qui l'a annoncé ce mercredi, en commission Intérieur/Justice de la Chambre.

« Le juge décide cela... hier, sous la pression ! », s'est étonné le député Stefaan Van Hecke (Écolo). « On a donc perdu un an dans cette enquête, qui dure depuis 2 ans et demi ! Et cette lenteur n'a rien

à voir avec le Covid ou avec les 2 devoirs complémentaires demandés par la partie civile ! Je demande que le Conseil supérieur de la Justice, qui a fait du bon travail dans le dossier Van Espen, puisse enquêter sur la façon dont la justice a travaillé sur ce dossier ».

Le ministre Geens a détaillé l'enquête judiciaire : plus de 60 auditions menées par le Comité P dès le 28 février 2018, les expertises et contre-expertises médicales (rapport définitif déposé en avril 2019), une reconstitution refusée par le juge en septembre 2019, et tout récemment (dimanche dernier), la désignation d'un expert psy et (ce mardi) la décision d'organiser une reconstitution. L'enquête prend subitement de la vitesse !

F. DE H.

## TIRAGE DU LOTTO

LOTTO 26-08-2020

1 2 10 33 36 44 4

N° Gagnants Montants

6.....0.....0,00

5+bonus.....1.....87.259,10

5.....48.....1.725,40

4+bonus.....126.....328,60

4.....2.319.....33,00

3+bonus.....3.554.....11,40

3.....41.689.....6,25

2+bonus.....36.836.....3,75

1+bonus.....134.579.....1,25

JOKER + 26-08-2020

6 1 3 1 5 5

N° Gagnants Montants

6-sione astro.....0.....0,00

6.....0.....20.000,00

5.....27.....2.000,00

4.....262.....20,00

3.....2.687.....5,00

2.....27.383.....2,00

1.....12.385.....1,50

EURO MILLIONS 25-08-2020

7 18 30 37 39 8 10

N° Gagnants Montants

5+★.....0.....0,00

5★.....5.....163.573,80

5.....11.....17.377,20

4+★.....47.....1.266,70

4★.....944.....116,10

3+★.....1.746.....66,40

3★.....2.037.....39,90

2+★.....25.376.....16,00

2★.....40.036.....11,30

1★.....92.808.....9,10

1+★.....132.800.....7,70

2.....564.682.....5,70

2.....1.345.481.....3,80

KENO 26-08-2020 PICK3 26-08-2020

2 6 7 9 13 8 4 9

16 18 22 27 28

29 31 42 43 52

55 56 61 64 66



RECEVEZ LES RÉSULTATS DU LOTTO ET EUROPOLLIONS SUR VOTRE GSM EN ENVOYANT

TIRAGE AU 9636

ABONNEMENT : 0,80€/SMS

manquent (sans compter le sous-effectif au niveau de la police fédérale). DéFI et le cdH demandent aujourd'hui que l'on revoit la façon de financer, par le fédéral, ces



**« La norme KUL ne correspond plus du tout aux attentes de terrain ! »**

Vanessa Matz  
députée cdH